

La 45<sup>e</sup> assemblée générale des Gymnastes du Nord et du Pas-de-Calais

A LILLE

ELLE EST PRESIDEE PAR M. BENAZET COMMISSAIRE GENERAL A LA GUERRE

A l'occasion de son cinquantième anniversaire de son fondation, l'Association régionale des gymnastes du Nord et du Pas-de-Calais, se réunissait à Lille...

Le fait saillant de cette journée, où nos gymnastes ont été à l'honneur, a été la réception à Lille de M. Paul Benazet, commissaire général au ministère de la guerre...

LA SEANCE DU MATIN Cette séance s'est tenue à 10 heures, dans la salle du Gymnase, sous la présidence de M. Wachmar...

Le président fit ensuite savoir que le comité central, présidé samedi à Lille, avait renouvelé pour trois ans, le mandat de MM. Paillet, Danois, Delecluse, Plesvaux et Van Hooland...

En fin de séance, M. Wachmar fit savoir que la ville de Lille avait, en 1923, la grande fête annuelle de l'A.R.G., n'était pas encore célébrée.

LA RECEPTION A LA PREFECTURE Au cours de la réception officielle qui eut lieu dans les salons de la Préfecture, M. Wachmar prit le premier la parole pour remercier M. Hudelo, préfet du Nord, de cette réception.

LA SECONDE SEANCE

Les 202 sociétés affiliées à l'Association régionale représentées à cette seconde séance qui se tenait sous la présidence de M. Paul Benazet, à l'ouverture de la séance, M. Wachmar présenta l'Association régionale du Nord et du Pas-de-Calais et fit un rapide historique de cet important groupement.

En un brillant improvisation, le haut-commissaire au ministère de la Guerre définissant la but que doivent poursuivre les sociétés de gymnastique et fit un éloge particulier des sociétés de notre région.

En un discours, M. Wachmar donna lecture de lettres de félicitations que le ministère de la Guerre adressait à des membres de l'A.R.G. et il félicita ensuite ceux d'entre eux qui ont mérité l'attribution de distinctions honorifiques.

LE BANQUET

A 14 h., à l'Hôtel de l'Europe, les gymnastes étaient réunis en un banquet auquel assistaient notamment M. Benazet qui présidait; MM. Pasquel et Dron, sénateurs; Wachmar et Hudelo, préfet du Nord, les généraux Dauré et Molisson et M. Moithey, adjoint au maire de Lille.

DIX DEGRES AU-DESSOUS DE ZERO A MONTPELLIER

Montpellier 21 décembre. — Une vague de froid s'est levée sur tout le littoral méditerranéen. Le thermomètre à l'Observatoire de l'Ecole d'Agronomie de Montpellier enregistre 10 degrés au-dessous de 0.

Chronique Locale ROUBAIX

AUJOURD'HUI, LUNDI 22 DECEMBRE

Aujourd'hui, hiver: demain, sainte Vierge, 357<sup>e</sup> jour de l'année. Soleil: Lever à 7 h. 44; coucher à 15 h. 55. Lune: Dernier quartier le 18; nouvelle, le 23. Bulletin météorologique pour la journée du 22 (région Nord): ciel couvert et brumeux; brouillard, le matin vers Sud-Est à Est, à 2 m; température stationnaire; minimum de température environ: moins 2°.

Caisses d'Épargne: Caisse fermée. Consultation de nourrissons du Comité Roubaixien de protection de l'Enfance: A 15 h., 50, local de la Goutte de lait. A 9 h., 45, Maison des Familles, 46, rue de Calais, cours d'enseignement supérieur pour les dames et jeunes filles. A 29 h., 29, Casino-Théâtre, « Miss Holyett », 29 h.

M. Pasqual, sénateur du Nord, préside l'assemblée générale des prisonniers des 9 et 10 octobre 1914

Depuis plusieurs années déjà les prisonniers des 9 et 10 octobre 1914 demandent à bon droit leur réhabilitation aux prisonniers de guerre. Leur cause énergiquement défendue ne tardera pas à triompher, d'autant plus que leurs revendications sont modestes.

Le président fit ensuite savoir que le comité central, présidé samedi à Lille, avait renouvelé pour trois ans, le mandat de MM. Paillet, Danois, Delecluse, Plesvaux et Van Hooland, membres de la commission technique.

En fin de séance, M. Wachmar fit savoir que la ville de Lille avait, en 1923, la grande fête annuelle de l'A.R.G., n'était pas encore célébrée.

LA RECEPTION A LA PREFECTURE Au cours de la réception officielle qui eut lieu dans les salons de la Préfecture, M. Wachmar prit le premier la parole pour remercier M. Hudelo, préfet du Nord, de cette réception.

M. Hudelo salua le représentant du gouvernement au nom de la population du Nord, dont il soutient l'esprit de discipline, la sagesse et l'amour du travail.

En termes charmants, M. Benazet remercia et dit combien il était heureux d'être reçu dans le Nord, dans ce pays où l'on aime l'ordre, le travail, le foyer et la patrie.

A l'issue de cette réception, M. Benazet se rendit au gymnase de la place Sébastopol.

LA SEANCE DU MATIN Cette séance s'est tenue à 10 heures, dans la salle du Gymnase, sous la présidence de M. Wachmar, président de l'Association régionale des gymnastes du Nord et du Pas-de-Calais.

Après la lecture du rapport du secrétaire général, on procéda à l'élection de quatre membres du Comité central.

Furent élus: C. Wachmar, président pour trois ans; docteur Tauchon, vice-président pour trois ans; L. Pautot, secrétaire-adjoint pour trois ans; V. Deltie, membre pour deux ans.

Le président fit ensuite savoir que le comité central, présidé samedi à Lille, avait renouvelé pour trois ans, le mandat de MM. Paillet, Danois, Delecluse, Plesvaux et Van Hooland, membres de la commission technique.

En fin de séance, M. Wachmar fit savoir que la ville de Lille avait, en 1923, la grande fête annuelle de l'A.R.G., n'était pas encore célébrée.

LA RECEPTION A LA PREFECTURE Au cours de la réception officielle qui eut lieu dans les salons de la Préfecture, M. Wachmar prit le premier la parole pour remercier M. Hudelo, préfet du Nord, de cette réception.

M. Hudelo salua le représentant du gouvernement au nom de la population du Nord, dont il soutient l'esprit de discipline, la sagesse et l'amour du travail.

En termes charmants, M. Benazet remercia et dit combien il était heureux d'être reçu dans le Nord, dans ce pays où l'on aime l'ordre, le travail, le foyer et la patrie.

A l'issue de cette réception, M. Benazet se rendit au gymnase de la place Sébastopol.

La réunion de la section de Roubaix qui a eu lieu le 20 décembre

La réunion de la section de Roubaix qui a eu lieu le 20 décembre matin était présidée par M. Pasqual, sénateur du Nord, qui a bien mérité le titre de « prisonniers de guerre » qui lui ont été décernés ses camarades de captivité.

Le peintre Roubaixien Paul Prévot, dont on se rappelle le splendide exposition de l'In d'acier, Galerie Dujardin et dans l'Oratoire de Commerce de Roubaix a acheté à la Tisserand » a été désigné pour être parmi les trois organisateurs de ce salon; nous lui adressons nos vives félicitations.

Pour tous renseignements, écrire D' A. Monry, chef des services du Musée du Val de Grâce, 277 bis, rue Saint-Jacques, Paris, 5<sup>e</sup> arrondissement, avant le 30 janvier.

LA SOCIETE DE SECOURS MUTUELS A L'EMPLOI

L'EMPLOI » a tenu son assemblée générale, dimanche 10 h. 30, au siège, rue du Gymnase, 8, rue du Grand-Chemin, sous la présidence d'honneur de M. Joseph Wibaux, qui avait à ses côtés M. Deboesse, président actif, et les membres du conseil d'administration.

Le président donne la parole à M. Wibaux qui se dit heureux de pouvoir témoigner à nouveau, toute la sympathie qu'il a cessé de porter à la société l'« Employé », depuis sa fondation, c'est-à-dire depuis vingt ans, et lui renouveler l'assurance de son entier dévouement. Il rend hommage à l'esprit de concorde qui anime tous les membres en faveur de l'œuvre si intéressante de la mutualité.

A son tour M. Deboesse remercia M. Wibaux de son discours et de la sympathie qu'il témoigne constamment, et depuis si longtemps, à la société mutuelle l'« Employé ». Le président excusa ensuite M. Edouard Duquenne, retenu à Paris, au Conseil supérieur de la Mutualité, il lui adresse l'expression de sa reconnaissance pour les éminents services qu'il rend en faveur de la mutualité, et le félicite de la haute distinction dont il tient d'être l'objet de la part du Gouvernement, qui l'a nommé officier de la Légion d'honneur.

« En reconnaissance de ses bienfaits, dit-il, nous avons décidé de lui offrir une plaquette d'argent, à titre de souvenir; cette plaquette sera remise à M. E. Duquenne, par une délégation du Comité. » (Applaudissements.)

M. Bouvy, secrétaire, donna connaissance du rapport moral, qui est approuvé; il fait ensuite l'appel des sociétaires morts au champ d'honneur. Cette lecture est écoutée debout et suivie d'une minute de silence.

M. Thierghien, trésorier, expose la situation financière, en vote de prospérité et que l'assemblée approuve à l'unanimité.

M. Longuépée fait part d'un projet, étudié par la commission de propagande, et qui consisterait, moyennant une cotisation minime de 3 fr. 60 par an, à accorder une prime de 100 fr. à la naissance d'un enfant de sociétaires. L'assemblée, après une discussion courtoise, adopte le principe de ce projet, qui sera soumis à l'approbation des sociétaires dans une prochaine réunion extraordinaire.

La société mutuelle l'« Employé » se propose de fêter l'année prochaine, le 20<sup>e</sup> anniversaire de sa fondation. Il y aura réception le matin, fête-cantier l'après-midi et banquet le soir. A cet effet, et pour un couvrir les frais, on décide d'ouvrir une souscription de 10 billets à 50 cent. Il y aura aussi une certaine quantité de lots intéressants. Cette proposition est unanimement approuvée.

Après avoir adopté 70 nouveaux sociétaires, ce qui porte son effectif à 470, 60 nouveaux membres honoraires, dont le total s'élève à 100, des récompenses sont accordées à plusieurs membres en reconnaissance de leurs nombreuses adhésions qu'ils ont renouvelées depuis la dernière assemblée. M. Longuépée a été nommé maître de la mutualité, ainsi qu'une jolie gerbe de fleurs, et M. Bouvy, qui reçoit une mention honorable.

L'assemblée, à la main levée, renouvelle sa confiance et accorde tous pouvoirs, aux membres sortants, du conseil d'administration, qui sont réélus à l'unanimité.

UNDERWOOD. — L'Agence exclusive de cette dernière marque de Machine Ecrite est confiée aux « ATELIERS DELSALLE », 28, rue Pauvrete, Roubaix. Tél. 18.95. 72964

UNE CONFERENCE SUR LA RHENANIE A LA RUHR, A LA SOCIETE DE GEOGRAPHIE

« Les auditeurs qui se trouvent hier soir, dans l'amphithéâtre de l'École Nationale supérieure des Arts et Industries textiles, ont suivi avec une attention soutenue les exposés de M. Hinzelin, chevalier de la Légion d'honneur, maître des conférences à l'École des Hautes Etudes Sociales, et délégué général de la Ligue française pour la défense des intérêts rivaux de la France et de ses colonies.

Présent en termes élogieux par M. Burquin, président de la société, le distingué conférencier a traité un sujet tout d'actualité, et qui avait pour titre: « Ce que j'ai vu en Rhénanie et dans la Ruhr ».

Il est question, on le sait, dit le conférencier, de quitter la zone de Cologne, le 10 janvier prochain; mais il y a une condition: Les clauses du traité doivent être fidèlement exécutées, ce n'est pas un acte de confiance, mais un acte de droit. Le seul gage que nous pouvons offrir, dit-il, nous ne pouvons pas l'abandonner, le plan Dawes n'est pas approuvé par

AVANT DE SE SUICIDER UN SEXAGENAIRE MET LE FEU A SON HABITATION

Dimanche vers 21 h. 30, un incendie se déclarait au n° 1 de la cour du Dragon, rue de la Guinguette, chez Jules Florin, 65 ans, peigneur de laine. Le feu avait déjà entamé l'escalier qui conduit au premier étage quand les pompiers furent prévenus par des personnes qui de la fenêtre aperçurent les flammes et la fumée. Ils ne tardèrent pas à arriver et à s'en rendre maîtres. Mais, en pénétrant dans la maison, les agents de police constatèrent avec surprise que M. Jules Florin s'était pendu à son lit. On ignore les motifs de la fatale détermination. Et cependant il est probable qu'il a mis lui-même le feu à sa demeure.

Il y a deux ans environ, M. Jules Florin, assourdi par une raquette d'atelier avait frappé son voisin, M. Maes, d'un coup de balayette à la poitrine. Il n'est peut-être pas inopportuniste de rappeler ces faits. Jules Florin, en tentant d'incendier sa maison, n'a-t-il pas visé en même temps celle de son voisin? C'est une chose que l'enquête de la police éclaircira sans doute.

Après les constatations faites par M. Vandamme, commissaire de police en permanence, le corps a été transporté à l'hôpital « La Fraternité ».

Quant aux dégâts, ils s'élevaient à 2.000 francs environ.

AVIS AUX ARTISTES ROUBAISIENS

A l'occasion de la Conférence Internationale de médecine et de pharmacie militaire qui doit se tenir à Paris, au Val de Grâce, du 20 au 25 avril prochain, aura lieu le Salon du Bénédictin.

Le ministre de la Guerre a pensé que ces essais scientifiques qui attirent tous les deux

La réunion de la section de Roubaix qui a eu lieu le 20 décembre

La réunion de la section de Roubaix qui a eu lieu le 20 décembre matin était présidée par M. Pasqual, sénateur du Nord, qui a bien mérité le titre de « prisonniers de guerre » qui lui ont été décernés ses camarades de captivité.

Le peintre Roubaixien Paul Prévot, dont on se rappelle le splendide exposition de l'In d'acier, Galerie Dujardin et dans l'Oratoire de Commerce de Roubaix a acheté à la Tisserand » a été désigné pour être parmi les trois organisateurs de ce salon; nous lui adressons nos vives félicitations.

Pour tous renseignements, écrire D' A. Monry, chef des services du Musée du Val de Grâce, 277 bis, rue Saint-Jacques, Paris, 5<sup>e</sup> arrondissement, avant le 30 janvier.

LA SOCIETE DE SECOURS MUTUELS A L'EMPLOI

L'EMPLOI » a tenu son assemblée générale, dimanche 10 h. 30, au siège, rue du Gymnase, 8, rue du Grand-Chemin, sous la présidence d'honneur de M. Joseph Wibaux, qui avait à ses côtés M. Deboesse, président actif, et les membres du conseil d'administration.

Le président donne la parole à M. Wibaux qui se dit heureux de pouvoir témoigner à nouveau, toute la sympathie qu'il a cessé de porter à la société l'« Employé », depuis sa fondation, c'est-à-dire depuis vingt ans, et lui renouveler l'assurance de son entier dévouement. Il rend hommage à l'esprit de concorde qui anime tous les membres en faveur de l'œuvre si intéressante de la mutualité.

A son tour M. Deboesse remercia M. Wibaux de son discours et de la sympathie qu'il témoigne constamment, et depuis si longtemps, à la société mutuelle l'« Employé ». Le président excusa ensuite M. Edouard Duquenne, retenu à Paris, au Conseil supérieur de la Mutualité, il lui adresse l'expression de sa reconnaissance pour les éminents services qu'il rend en faveur de la mutualité, et le félicite de la haute distinction dont il tient d'être l'objet de la part du Gouvernement, qui l'a nommé officier de la Légion d'honneur.

« En reconnaissance de ses bienfaits, dit-il, nous avons décidé de lui offrir une plaquette d'argent, à titre de souvenir; cette plaquette sera remise à M. E. Duquenne, par une délégation du Comité. » (Applaudissements.)

M. Bouvy, secrétaire, donna connaissance du rapport moral, qui est approuvé; il fait ensuite l'appel des sociétaires morts au champ d'honneur. Cette lecture est écoutée debout et suivie d'une minute de silence.

M. Thierghien, trésorier, expose la situation financière, en vote de prospérité et que l'assemblée approuve à l'unanimité.

M. Longuépée fait part d'un projet, étudié par la commission de propagande, et qui consisterait, moyennant une cotisation minime de 3 fr. 60 par an, à accorder une prime de 100 fr. à la naissance d'un enfant de sociétaires. L'assemblée, après une discussion courtoise, adopte le principe de ce projet, qui sera soumis à l'approbation des sociétaires dans une prochaine réunion extraordinaire.

La société mutuelle l'« Employé » se propose de fêter l'année prochaine, le 20<sup>e</sup> anniversaire de sa fondation. Il y aura réception le matin, fête-cantier l'après-midi et banquet le soir. A cet effet, et pour un couvrir les frais, on décide d'ouvrir une souscription de 10 billets à 50 cent. Il y aura aussi une certaine quantité de lots intéressants. Cette proposition est unanimement approuvée.

Après avoir adopté 70 nouveaux sociétaires, ce qui porte son effectif à 470, 60 nouveaux membres honoraires, dont le total s'élève à 100, des récompenses sont accordées à plusieurs membres en reconnaissance de leurs nombreuses adhésions qu'ils ont renouvelées depuis la dernière assemblée. M. Longuépée a été nommé maître de la mutualité, ainsi qu'une jolie gerbe de fleurs, et M. Bouvy, qui reçoit une mention honorable.

L'assemblée, à la main levée, renouvelle sa confiance et accorde tous pouvoirs, aux membres sortants, du conseil d'administration, qui sont réélus à l'unanimité.

UNDERWOOD. — L'Agence exclusive de cette dernière marque de Machine Ecrite est confiée aux « ATELIERS DELSALLE », 28, rue Pauvrete, Roubaix. Tél. 18.95. 72964

UNE CONFERENCE SUR LA RHENANIE A LA RUHR, A LA SOCIETE DE GEOGRAPHIE

« Les auditeurs qui se trouvent hier soir, dans l'amphithéâtre de l'École Nationale supérieure des Arts et Industries textiles, ont suivi avec une attention soutenue les exposés de M. Hinzelin, chevalier de la Légion d'honneur, maître des conférences à l'École des Hautes Etudes Sociales, et délégué général de la Ligue française pour la défense des intérêts rivaux de la France et de ses colonies.

Présent en termes élogieux par M. Burquin, président de la société, le distingué conférencier a traité un sujet tout d'actualité, et qui avait pour titre: « Ce que j'ai vu en Rhénanie et dans la Ruhr ».

Il est question, on le sait, dit le conférencier, de quitter la zone de Cologne, le 10 janvier prochain; mais il y a une condition: Les clauses du traité doivent être fidèlement exécutées, ce n'est pas un acte de confiance, mais un acte de droit. Le seul gage que nous pouvons offrir, dit-il, nous ne pouvons pas l'abandonner, le plan Dawes n'est pas approuvé par

AVANT DE SE SUICIDER UN SEXAGENAIRE MET LE FEU A SON HABITATION

Dimanche vers 21 h. 30, un incendie se déclarait au n° 1 de la cour du Dragon, rue de la Guinguette, chez Jules Florin, 65 ans, peigneur de laine. Le feu avait déjà entamé l'escalier qui conduit au premier étage quand les pompiers furent prévenus par des personnes qui de la fenêtre aperçurent les flammes et la fumée. Ils ne tardèrent pas à arriver et à s'en rendre maîtres. Mais, en pénétrant dans la maison, les agents de police constatèrent avec surprise que M. Jules Florin s'était pendu à son lit. On ignore les motifs de la fatale détermination. Et cependant il est probable qu'il a mis lui-même le feu à sa demeure.

Il y a deux ans environ, M. Jules Florin, assourdi par une raquette d'atelier avait frappé son voisin, M. Maes, d'un coup de balayette à la poitrine. Il n'est peut-être pas inopportuniste de rappeler ces faits. Jules Florin, en tentant d'incendier sa maison, n'a-t-il pas visé en même temps celle de son voisin? C'est une chose que l'enquête de la police éclaircira sans doute.

Après les constatations faites par M. Vandamme, commissaire de police en permanence, le corps a été transporté à l'hôpital « La Fraternité ».

Quant aux dégâts, ils s'élevaient à 2.000 francs environ.

AVIS AUX ARTISTES ROUBAISIENS

A l'occasion de la Conférence Internationale de médecine et de pharmacie militaire qui doit se tenir à Paris, au Val de Grâce, du 20 au 25 avril prochain, aura lieu le Salon du Bénédictin.

Le ministre de la Guerre a pensé que ces essais scientifiques qui attirent tous les deux

La réunion de la section de Roubaix qui a eu lieu le 20 décembre

La réunion de la section de Roubaix qui a eu lieu le 20 décembre matin était présidée par M. Pasqual, sénateur du Nord, qui a bien mérité le titre de « prisonniers de guerre » qui lui ont été décernés ses camarades de captivité.

Le peintre Roubaixien Paul Prévot, dont on se rappelle le splendide exposition de l'In d'acier, Galerie Dujardin et dans l'Oratoire de Commerce de Roubaix a acheté à la Tisserand » a été désigné pour être parmi les trois organisateurs de ce salon; nous lui adressons nos vives félicitations.

Pour tous renseignements, écrire D' A. Monry, chef des services du Musée du Val de Grâce, 277 bis, rue Saint-Jacques, Paris, 5<sup>e</sup> arrondissement, avant le 30 janvier.

LA SOCIETE DE SECOURS MUTUELS A L'EMPLOI

L'EMPLOI » a tenu son assemblée générale, dimanche 10 h. 30, au siège, rue du Gymnase, 8, rue du Grand-Chemin, sous la présidence d'honneur de M. Joseph Wibaux, qui avait à ses côtés M. Deboesse, président actif, et les membres du conseil d'administration.

Le président donne la parole à M. Wibaux qui se dit heureux de pouvoir témoigner à nouveau, toute la sympathie qu'il a cessé de porter à la société l'« Employé », depuis sa fondation, c'est-à-dire depuis vingt ans, et lui renouveler l'assurance de son entier dévouement. Il rend hommage à l'esprit de concorde qui anime tous les membres en faveur de l'œuvre si intéressante de la mutualité.

A son tour M. Deboesse remercia M. Wibaux de son discours et de la sympathie qu'il témoigne constamment, et depuis si longtemps, à la société mutuelle l'« Employé ». Le président excusa ensuite M. Edouard Duquenne, retenu à Paris, au Conseil supérieur de la Mutualité, il lui adresse l'expression de sa reconnaissance pour les éminents services qu'il rend en faveur de la mutualité, et le félicite de la haute distinction dont il tient d'être l'objet de la part du Gouvernement, qui l'a nommé officier de la Légion d'honneur.

« En reconnaissance de ses bienfaits, dit-il, nous avons décidé de lui offrir une plaquette d'argent, à titre de souvenir; cette plaquette sera remise à M. E. Duquenne, par une délégation du Comité. » (Applaudissements.)

M. Bouvy, secrétaire, donna connaissance du rapport moral, qui est approuvé; il fait ensuite l'appel des sociétaires morts au champ d'honneur. Cette lecture est écoutée debout et suivie d'une minute de silence.

M. Thierghien, trésorier, expose la situation financière, en vote de prospérité et que l'assemblée approuve à l'unanimité.

M. Longuépée fait part d'un projet, étudié par la commission de propagande, et qui consisterait, moyennant une cotisation minime de 3 fr. 60 par an, à accorder une prime de 100 fr. à la naissance d'un enfant de sociétaires. L'assemblée, après une discussion courtoise, adopte le principe de ce projet, qui sera soumis à l'approbation des sociétaires dans une prochaine réunion extraordinaire.

La société mutuelle l'« Employé » se propose de fêter l'année prochaine, le 20<sup>e</sup> anniversaire de sa fondation. Il y aura réception le matin, fête-cantier l'après-midi et banquet le soir. A cet effet, et pour un couvrir les frais, on décide d'ouvrir une souscription de 10 billets à 50 cent. Il y aura aussi une certaine quantité de lots intéressants. Cette proposition est unanimement approuvée.

Après avoir adopté 70 nouveaux sociétaires, ce qui porte son effectif à 470, 60 nouveaux membres honoraires, dont le total s'élève à 100, des récompenses sont accordées à plusieurs membres en reconnaissance de leurs nombreuses adhésions qu'ils ont renouvelées depuis la dernière assemblée. M. Longuépée a été nommé maître de la mutualité, ainsi qu'une jolie gerbe de fleurs, et M. Bouvy, qui reçoit une mention honorable.

L'assemblée, à la main levée, renouvelle sa confiance et accorde tous pouvoirs, aux membres sortants, du conseil d'administration, qui sont réélus à l'unanimité.

UNDERWOOD. — L'Agence exclusive de cette dernière marque de Machine Ecrite est confiée aux « ATELIERS DELSALLE », 28, rue Pauvrete, Roubaix. Tél. 18.95. 72964

UNE CONFERENCE SUR LA RHENANIE A LA RUHR, A LA SOCIETE DE GEOGRAPHIE

« Les auditeurs qui se trouvent hier soir, dans l'amphithéâtre de l'École Nationale supérieure des Arts et Industries textiles, ont suivi avec une attention soutenue les exposés de M. Hinzelin, chevalier de la Légion d'honneur, maître des conférences à l'École des Hautes Etudes Sociales, et délégué général de la Ligue française pour la défense des intérêts rivaux de la France et de ses colonies.

Présent en termes élogieux par M. Burquin, président de la société, le distingué conférencier a traité un sujet tout d'actualité, et qui avait pour titre: « Ce que j'ai vu en Rhénanie et dans la Ruhr ».

Il est question, on le sait, dit le conférencier, de quitter la zone de Cologne, le 10 janvier prochain; mais il y a une condition: Les clauses du traité doivent être fidèlement exécutées, ce n'est pas un acte de confiance, mais un acte de droit. Le seul gage que nous pouvons offrir, dit-il, nous ne pouvons pas l'abandonner, le plan Dawes n'est pas approuvé par

AVANT DE SE SUICIDER UN SEXAGENAIRE MET LE FEU A SON HABITATION

Dimanche vers 21 h. 30, un incendie se déclarait au n° 1 de la cour du Dragon, rue de la Guinguette, chez Jules Florin, 65 ans, peigneur de laine. Le feu avait déjà entamé l'escalier qui conduit au premier étage quand les pompiers furent prévenus par des personnes qui de la fenêtre aperçurent les flammes et la fumée. Ils ne tardèrent pas à arriver et à s'en rendre maîtres. Mais, en pénétrant dans la maison, les agents de police constatèrent avec surprise que M. Jules Florin s'était pendu à son lit. On ignore les motifs de la fatale détermination. Et cependant il est probable qu'il a mis lui-même le feu à sa demeure.

Il y a deux ans environ, M. Jules Florin, assourdi par une raquette d'atelier avait frappé son voisin, M. Maes, d'un coup de balayette à la poitrine. Il n'est peut-être pas inopportuniste de rappeler ces faits. Jules Florin, en tentant d'incendier sa maison, n'a-t-il pas visé en même temps celle de son voisin? C'est une chose que l'enquête de la police éclaircira sans doute.

Après les constatations faites par M. Vandamme, commissaire de police en permanence, le corps a été transporté à l'hôpital « La Fraternité ».

Quant aux dégâts, ils s'élevaient à 2.000 francs environ.

AVIS AUX ARTISTES ROUBAISIENS

A l'occasion de la Conférence Internationale de médecine et de pharmacie militaire qui doit se tenir à Paris, au Val de Grâce, du 20 au 25 avril prochain, aura lieu le Salon du Bénédictin.

Le ministre de la Guerre a pensé que ces essais scientifiques qui attirent tous les deux

La réunion de la section de Roubaix qui a eu lieu le 20 décembre

La réunion de la section de Roubaix qui a eu lieu le 20 décembre matin était présidée par M. Pasqual, sénateur du Nord, qui a bien mérité le titre de « prisonniers de guerre » qui lui ont été décernés ses camarades de captivité.

Le peintre Roubaixien Paul Prévot, dont on se rappelle le splendide exposition de l'In d'acier, Galerie Dujardin et dans l'Oratoire de Commerce de Roubaix a acheté à la Tisserand » a été désigné pour être parmi les trois organisateurs de ce salon; nous lui adressons nos vives félicitations.

Pour tous renseignements, écrire D' A. Monry, chef des services du Musée du Val de Grâce, 277 bis, rue Saint-Jacques, Paris, 5<sup>e</sup> arrondissement, avant le 30 janvier.

LA SOCIETE DE SECOURS MUTUELS A L'EMPLOI

L'EMPLOI » a tenu son assemblée générale, dimanche 10 h. 30, au siège, rue du Gymnase, 8, rue du Grand-Chemin, sous la présidence d'honneur de M. Joseph Wibaux, qui avait à ses côtés M. Deboesse, président actif, et les membres du conseil d'administration.

Le président donne la parole à M. Wibaux qui se dit heureux de pouvoir témoigner à nouveau, toute la sympathie qu'il a cessé de porter à la société l'« Employé », depuis sa fondation, c'est-à-dire depuis vingt ans, et lui renouveler l'assurance de son entier dévouement. Il rend hommage à l'esprit de concorde qui anime tous les membres en faveur de l'œuvre si intéressante de la mutualité.

A son tour M. Deboesse remercia M. Wibaux de son discours et de la sympathie qu'il témoigne constamment, et depuis si longtemps, à la société mutuelle l'« Employé ». Le président excusa ensuite M. Edouard Duquenne, retenu à Paris, au Conseil supérieur de la Mutualité, il lui adresse l'expression de sa reconnaissance pour les éminents services qu'il rend en faveur de la mutualité, et le félicite de la haute distinction dont il tient d'être l'objet de la part du Gouvernement, qui l'a nommé officier de la Légion d'honneur.

« En reconnaissance de ses bienfaits, dit-il, nous avons décidé de lui offrir une plaquette d'argent, à titre de souvenir; cette plaquette sera remise à M. E. Duquenne, par une délégation du Comité. » (Applaudissements.)

M. Bouvy, secrétaire, donna connaissance du rapport moral, qui est approuvé; il fait ensuite l'appel des sociétaires morts au champ d'honneur. Cette lecture est écoutée debout et suivie d'une minute de silence.

M. Thierghien, trésorier, expose la situation financière, en vote de prospérité et que l'assemblée approuve à l'unanimité.

M. Longuépée fait part d'un projet, étudié par la commission de propagande, et qui consisterait, moyennant une cotisation minime de 3 fr. 60 par an, à accorder une prime de 100 fr. à la naissance d'un enfant de sociétaires. L'assemblée, après une discussion courtoise, adopte le principe de ce projet, qui